

Octobre 2025

Saint-André d'Apchon

Commun'info

Édito

Cette nouvelle publication du commun'info me donne l'occasion de vous annoncer que je ne me représenterai pas aux élections municipales de mars 2026. Il est temps pour moi de laisser la place. Une nouvelle équipe d'élus prendra le relais. Travailler pour notre commune a été un honneur, un enrichissement. J'ai toujours estimé être au service de Saint André d'Apchon et de ses habitants.

Les équipes municipales se succèdent, l'essentiel étant de travailler dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie des habitants.

Le comité de rédaction du commun'info a encore une fois bien travaillé. Vous trouverez dans ces quelques pages un agenda de fin d'année très chargé, reflet du dynamisme de nos associations locales, qu'elles en soient remerciées, mais aussi des informations plus réglementaires.

La rentrée des classes s'est déroulée sans problème. Deux nouvelles enseignantes sont arrivées à l'école élémentaire. Depuis la rentrée de septembre notre école maternelle est sous surveillance de l'académie car nous avons beaucoup moins d'élèves. Espérons que l'effectif sera conforté l'année prochaine car sinon une fermeture de classe est à craindre. J'encourage vivement les nouvelles familles de la commune qui ont des enfants en âge d'être scolarisés de les inscrire au plus tôt auprès de la mairie ou de l'école.

Les agents des services techniques ont profité des vacances scolaires pour réaliser des aménagements dans les écoles afin d'améliorer le confort de tous. C'est une belle réussite.

Le chantier de réhabilitation de la cantine va démarrer mi-octobre.

Enfin, le traditionnel repas des anciens se déroulera le 29 novembre prochain. Si vous avez 73 ans ou plus, n'hésitez pas à vous inscrire en mairie.

Le climat national et international est pesant et rempli d'incertitude, mais gardons l'espoir d'un avenir meilleur.

Je vous souhaite à tous une bonne fin d'année.

Votre Maire
Martine Roffat

Agenda

Octobre

- **Dimanche 5** Marche Comité des Fêtes
- **Mardi 14** 50 ans de l'Age d'or
- **Samedi 18 et dimanche 19** Foire d'AUTOMNE APECA
- **Samedi 25 et dimanche 26** Fête foraine - Place de la Mairie
- **Vendredi 31** Atout Jeux Amicale Laïque

Novembre

- **Samedi 1er** Cérémonie au Cimetière
- **Mardi 11 Novembre** Cérémonie au Monument aux Morts
- **Dimanche 23** Vente Huîtres Festival Apchonnais
- **Samedi 29** Repas des Anciens CCAS

Décembre

- **Vendredi 5** Tournoi foot Avenir Côte Foot
- **Samedi 6** Marché de Noël Sou des Ecoles
- **Dimanche 7** Vente Boudin USAL
- **Dimanche 7** Vente Huîtres Festival Apchonnais
- **Samedi 13** Concert de la Ste Cécile (Halle des sports) Les Enfants de la Côte
- **Vendredi 19** Atout Jeux Amicale Laïque
- **Samedi 27** Concours de Tarot Amicale Laïque

SAINT ANDRÉ D'APCHON

EXPO COMMERCIALE ET ARTISANALE



18 - 19 OCTOBRE 2025

32^e

FOIRE
D'AUTOMNE

SALON DES VINS - PRODUITS DU TERROIR - ANIMATIONS MUSICALES
POT AU FEU SOUS CHAPITEAU

FÊTE FORAINE - EXPOSITION MAISON DU TERROIR - VIDE GRENIER
VENTE D'HUITRES - VENTE DE BOUDIN...

STRUCTURE GONFLABLE

Organisé par l'A.P.E.C.A (Artisan, Commerçants, Viticulteurs Apchonnais)

avec le concours de la municipalité, de Roannais agglomération, et des associations Apchonnaises participantes



Bons de Noël

Un coup de pouce pour les familles et les aînés

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS attribue, **sous conditions**, des **bons d'achat de Noël** destinés aux **familles** et aux **aînés de la commune**.

Ces bons sont une manière conviviale de partager l'esprit de Noël et d'apporter un petit soutien en cette période festive.

Pour connaître les modalités et savoir si vous pouvez en bénéficier, merci de contacter la mairie de Saint André d'Apchon au 04 77 65 81 74



N'oubliez pas le recensement à 16 ans !

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement.

L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment).

Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Si vous êtes né Français, vous devez vous faire recenser entre **le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de votre anniversaire**.

Si vous êtes devenu Français entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française.

La démarche se fait en ligne ou en mairie de la commune de votre domicile, où vous devez vous présenter avec : votre carte d'identité, votre livret de famille et un justificatif de domicile.

Élections : peut-on s'inscrire sur la liste électorale d'une mairie et voter la même année ?

Oui, vous pouvez vous inscrire et voter la même année. Mais vous devez vous inscrire au plus tard le 6ème vendredi qui précède le 1er tour. Ce délai est reporté au 10ème jour avant le 1er tour si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré). Alors n'oubliez pas de vous inscrire pour les futurs élections municipales de 2026 !

Détecteurs posés, vies protégées

Depuis le **8 mars 2015**, chaque logement doit être équipé d'au moins un détecteur de fumée.

L'installation incombe au **propriétaire**, et son **entretien** (piles, test) au **locataire**.

Placés de préférence près des chambres, ces appareils détectent les fumées dès les premiers instants d'un incendie, souvent la nuit.

Peu coûteux, ils sauvent des vies et facilitent l'indemnisation par l'assurance en cas de sinistre.

👉 **Un geste simple, une sécurité indispensable !**

Réfection de la cantine

Au retour des vacances de la Toussaint, les enfants des écoles mangeront dans la salle des fêtes du village. La cuisine ainsi que le réfectoire de la cantine scolaire nécessitent des travaux. La réorganisation des espaces permettra d'avoir un réfectoire plus facilement aménageable, un vestiaire privatif pour la cuisinière ainsi qu'une réserve.

Un trimestre est prévu pour ces travaux, nos écoliers devraient retrouver leur cantine début février.

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans



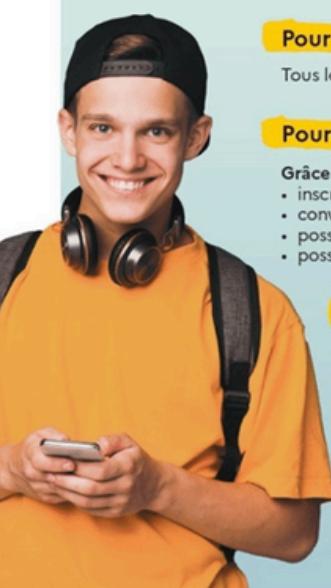
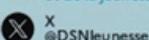
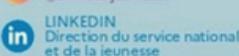
Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr



Rentrée 2025



L'école maternelle accueille **68 élèves** sous la direction de Laurine Rousse (TPS/PS, 17 élèves). Les autres classes sont encadrées par Nathalie Richard-Laperrière (MS, 28 élèves) et David Dumas (GS, 23 élèves).



L'école élémentaire, qui compte **116 élèves**, accueille deux nouvelles recrues : Mme Céline Chaux (CP-CE1, 24 élèves) et Mme Julie Nguyen (CE2, 22 élèves).

Elles rejoignent Nadège Michel (CP, 25 élèves), Marie-Noëlle Ferreol (CM1, 18 élèves) et le directeur, Michaël Matray (CM2, 27 élèves). Emilie Banchet complète l'équipe en assurant le complément de service.

Cinq agents municipaux complètent l'équipe et assurent le bon fonctionnement de nos écoles : Amandine Chambodut ASTEM, Nadège Prosper ATSEM, Véronique Collet agent municipal, Agnès Leprochon agent municipal et Jessica Silka agent municipal.

Travaux divers dans nos écoles



A la demande des utilisateurs et profitant des vacances scolaires, différents travaux ont été réalisés par les services techniques de la commune dans les bâtiments de l'école. Après la cour élémentaire où trois grandes tables « type pique-nique » avaient été installées, c'est la cour maternelle qui a été dotée de deux tables.

Toujours en maternelle, une douche, une table à langer ainsi qu'une séparation entre wc pour l'intimité des enfants vont permettre d'améliorer le confort de chacun.

Enfin, une alarme anti-intrusion a été installée en élémentaire pour la sécurité de tous.

A noter que le congélateur de la cantine a été remplacé.

Laisse tenue, trottoir propre, voisins tranquilles

Les chiens font partie intégrante de la vie urbaine, mais leur présence impose quelques règles pour préserver la tranquillité de tous.

Tenir son chien en laisse n'est pas une simple formalité : c'est une garantie de sécurité, pour l'animal comme pour les passants. Cela évite accidents, frayeurs ou conflits entre animaux.

Les déjections canines restent l'un des principaux motifs d'agacement. Outre la saleté, elles posent un problème sanitaire. Ramasser la crotte de son chien est un geste simple, mais essentiel pour le respect de l'espace commun.

Enfin, **les nuisances sonores**, notamment les aboiements répétés, peuvent rapidement créer des tensions de voisinage. Elles relèvent souvent d'un manque d'éducation ou d'attention. Un chien bien stimulé est un chien plus calme.

Chaucidou

La piste cyclable de Renaison ne s'arrêtera plus à l'entrée du village, une voie partagée, chaucidou, permet aux deux roues de continuer leurs trajets en toute sécurité jusqu'au stop de la treille.

- **À vélo** : je circule à droite de la route derrière la ligne discontinue.
- **À pied** : en scooter ou en cyclomoteur : je peux circuler comme les vélos à droite de la route.
- **En voiture ou à Moto** :

- **La route est dégagée** : je circule au centre de la chaussée.

- **Un véhicule se présente en face** : je me rabats sur la droite pour croiser le véhicule, tout en vérifiant qu'il n'y a pas de vélo sur la bande latérale.

- **Je croise un véhicule et il y a un vélo sur la bande cyclable** : je me rabats à droite sur la bande latérale, je reste derrière le vélo, j'attends que le véhicule soit passé pour doubler le cycliste. Une fois le cycliste doublé, si aucun véhicule ne se présente face à moi, je reste sur la voie centrale.



Libre expression

Groupe «Poursuivre l'élan... Saint André tout simplement»

Après un bel été qui a débuté par la fête du 14 juillet et son feu d'artifice, plaisir toujours partagé par nos habitants, notre équipe municipale reste mobilisée pour cette dernière année de mandat ! Nous avons en effet encore des projets à mener à bien comme la consolidation des liens avec la commune de Wittnau. Suite à un déplacement d'Apchonnais en Allemagne cet été, nous avons invité leur délégation à venir lors de la Foire de St André d'Apchon. Nous sommes heureux de montrer le dynamisme, la convivialité et le travail fournis lors de cet évènement !

Nous souhaitons continuer les festivités sur le début de 2026, en invitant les habitants aux traditionnels vœux du maire le 11 janvier 2026. Un moment sera réservé pour accueillir les nouveaux habitants. Ce sera l'occasion, pour eux, de se présenter et de rencontrer les Apchonnais autour d'un verre de l'amitié !

Bel automne à tous !

Groupe "Dessinons et définissons ensemble notre avenir"

Nous souhaitons une belle année scolaire aux élèves et enseignants du groupe scolaire. Nous remercions l'ensemble des associations pour la qualité de leurs manifestations en 2025.

Nous avons travaillé pour soutenir les initiatives pertinentes de notre municipalité et bien que parfois nous n'ayons pas réussi, nous sommes demeurés fidèles à notre philosophie de service envers les habitants de St André d'Apchon.

Cette période de mandat qui touche à sa fin nous offre l'opportunité d'évaluer les initiatives municipales et de constater qu'il reste encore beaucoup de projets enthousiasmants à réaliser dans notre belle commune.

Ceci sera notre dernier texte sur le commun'info et nous voulons exprimer nos remerciements à tous ceux qui ont été à nos côtés tout au long de nos missions.

Monique VALLAS, Murielle PLASSE, Cyril LACROIX